

Liste des délibérations soumises au conseil municipal du lundi 23 janvier 2023 à 19h30

Sous la présidence de François Moiroud, Maire.

L'an deux mille-vingt-trois et le lundi vingt-trois janvier à 19h30, le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie dans la salle historique de conseil municipal sur la convocation et sous la présidence de François Moiroud, Maire de YENNE.

Membres en exercice présents : François MOIROUD, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Jean-Jacques MASSON, Jean-Marc ETAIX, Stéphanie CHALBOS, Patrick MILLION-BRODAZ, Laurine BOLLON, Florian DEREYMEZ, Sébastien EJARQUE, Nicolas GACHE, Annabelle GARIN, Anaïs GIBELLO, Laure GUILBERT, Sandy LACROIX, Robert LEGRAND, Cédric MOLLARD, René PADERNOZ, Cédric VIGNE.

Absents ayant donné procuration :

Sandrine GANDY à Anaïs GIBELLO.
Marine SONOT à Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE.
Florian LAVAUD à Cédric VIGNE.
Catherine SIMOND-dit-DURAND à François MOIROUD.
Claudine BOLLINET à René PADERNOZ.

Désignation du secrétaire de séance : Cédric MOLLARD.

Membres en exercice : 23

Présents : 18

Délibération n° DEL1_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Ouverture anticipée de crédits.
APPROUVÉE à l'unanimité.

Délibération n° DEL2_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Modification de la date d'application des nouveaux tarifs d'assainissement collectif.
RETIRÉE LORS DE LA SÉANCE.

Délibération n° DEL3_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Convention relative à la mise en œuvre de la transaction municipale, dans le cadre du déploiement de la justice de proximité.
APPROUVÉE.

POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1.

Abstention : Annabelle GARIN.

Délibération n° DEL4_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Aliénation de deux chemins ruraux suite à enquête publique.
APPROUVÉE à l'unanimité.

Délibération n° DEL5_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique.
APPROUVÉE à l'unanimité.

Délibération n° DEL6_23_01_23 examinée le 23 janvier 2023 – Convention socle – Plan de développement de la lecture publique 2022 – 2027.
APPROUVÉE à l'unanimité.